



Attestation d'assurance Responsabilité Civile
" Groupements sportifs "

La société **AXA France IARD**, dont le siège est situé **313, Terrasses de l'Arche - 92727 NANTERRE CEDEX** atteste que l'assuré :

ASSOC USF
RP PAR SON PRESIDENT EN EXERCICE
MR VAUTHIER GILBERT
4B AV CHARLES GARCIA
94120 FONTENAY SOUS BOIS

a souscrit un contrat d'assurance responsabilité civile n° **0000004165153804**, conformément à l'article L321 - 1 et suivants du Code du Sport.

La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie et est délivrée pour servir et valoir ce que de droit. Elle ne peut en aucun cas engager l'assureur au delà des termes et limites du contrat d'assurance sus-mentionné. Elle est valable pour la période du **1er janvier 2025** au **1er janvier 2026**.

Fait à Paris le 23 janvier 2025.

Pour l'assureur

Le Directeur Général Délégué